



## Je souscris en direct auprès d'Odyssee Venture

Le dossier de souscription est composé de la fiche d'Information Précontractuelle, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), du Règlement, du bulletin de souscription, d'un Récépissé de Démarchage (recto) et d'un Questionnaire de Connaissance Client (verso).

Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à votre souscription.

- 1- Je complète, date et signe la **fiche d'information précontractuelle**.
- 2- Je complète, date et signe le **récepissé de démarchage (recto) et le questionnaire de connaissance client (verso)**.
- 3- Je complète, date et signe mon **bulletin de souscription** :
  - ❖ 1- *Etat civil* : Je renseigne mes coordonnées en prenant soin d'indiquer mon email. Je joins la copie de mes deux pièces d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et le RIB de mon compte bancaire.
  - ❖ 2- *Engagement de Souscription* : Si je ne suis pas résident fiscal français, je le mentionne et je contacte ODYSSEE Venture afin de remplir un formulaire d'auto-certification de résidence fiscale (imposé par la « Réglementation CRS » relative aux Echanges Automatiques d'Information (EAI) en application des dispositions de l'article 1649 AC du code général des impôts).  
Je ne peux souscrire si je suis une « US PERSON » au sens du droit fiscal américain.
  - ❖ 3- *Souscription* : J'indique le montant net de ma souscription (hors droits d'entrée), les droits d'entrée de 2% [MDE] et le montant total de mon investissement [MT] qui correspond au montant de mon versement.  
Le minimum de souscription est de 3.000 euros hors droits d'entrée.
  - ❖ 4- *Modalités de détention des parts* : Je coche l'une des deux options concernant la livraison de mes parts :
    - soit conservées en « nominatif pur » chez le dépositaire ODDO BHF SCA (sans frais ni droits de garde),
    - soit transférées sur le compte de titres de mon choix en joignant un IBAN Titres.
- 4- Je joins un **ordre de virement exécuté\*** ou un **chèque** du montant total de la souscription dans le fonds (droits d'entrée inclus).  
Le chèque est libellé à l'ordre du **FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°7**.  
Le virement est à l'ordre de **FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°7 COLLECTE**.  
Le chèque ou le virement doit être émis d'un compte bancaire dont le souscripteur est titulaire (Etat civil de votre bulletin de souscription) émis sur une banque française.
- 5- **Je retourne le dossier de souscription complet** et ses pièces justificatives par courrier adressé à :
 

**ODYSSEE VENTURE**  
Service Souscription  
26 rue de Berri – 75008 Paris

Nous accuserons réception de votre dossier par e-mail ou courrier et vous confirmerons votre souscription après contrôle de l'adéquation de votre investissement avec votre profil investisseur. Après validation définitive de la souscription par la banque dépositaire ODDO BHF SCA, celle-ci vous fera parvenir par voie postale une attestation d'inscription en compte pour les titres conservés en « nominatif pur » dans ses livres, puis une attestation fiscale lors de l'ouverture de la campagne de déclaration fiscale 2023.

### Pour l'IR 2022, la date limite de réception des dossiers complets est arrêtée au vendredi 13 janvier 2023

(bulletins de souscription et chèques datés du 31/12/2022 au plus tard)

**\*En cas de virement, celui-ci doit être constaté sur le compte collecte du fonds au plus tard le jeudi 29/12/2022- 12H**

### Pour ne rien oublier...

Je vérifie que la liste ci-contre est entièrement complétée avant de renvoyer mon dossier de souscription. Dans le cas contraire, celui-ci sera refusé par la banque dépositaire.

- Fiche d'information précontractuelle complétée, datée et signée
- Bulletin de souscription complété, daté et signé
- Récépissé et fiche de connaissance client complétés, datés et signés
- Chèque de souscription ou copie de l'ordre de virement exécuté
- Photocopie recto/verso de 2 pièces d'identité<sup>1</sup> en cours de validité : Carte Nationale d'Identité, Passeport, Permis de Conduire,...
- Photocopie d'un justificatif de domicile<sup>2</sup> de moins de 3 mois.
- RIB du compte bancaire au nom du souscripteur
- IBAN titres en cas de demande de détention des parts sur un compte-titres.

<sup>1</sup> En cas de co-souscription, pour les 2 co-souscripteurs.

<sup>2</sup> En cas de co-souscription, au nom des 2 co-souscripteurs